

# SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DES SERVICES AUX FAMILLES

2024-2026



BILAN 2024  
& PLAN 2025

En Saône-et-Loire, un schéma départemental des services aux familles a été adopté le 7 février 2024, pour la période 2024-2026.

Ce schéma vise à mettre en œuvre, sur le territoire départemental, des services de qualité en direction des 50 000 familles du département.

S'agissant d'un schéma de 3<sup>ème</sup> génération, son élaboration et son contenu ont pris en compte l'expérience acquise à ce titre depuis 2016 :

- En s'inscrivant dans la continuité : continuité notamment du périmètre (petite enfance, enfance, jeunesse et parentalité), continuité de la mobilisation partenariale, continuité d'une approche décloisonnée des différentes politiques publiques ;
- En renouvelant toutefois les façons de travailler sur le sujet : en renforçant la dimension vivante et agile de l'approche (à travers un plan d'action annuel), en renforçant le caractère subsidiaire des actions par rapport à celles que chacun des acteurs porte déjà au quotidien, en renforçant la simplicité et le pragmatisme (avec un volume d'action très resserré et un caractère opérationnel).

Ce schéma porte une conviction centrale : la conviction que proposer aux familles de Saône-et-Loire des services de qualité repose sur un triptyque :

- Des **décideurs** mobilisés au service d'une couverture harmonieuse et équilibrée du territoire en services aux familles ;
- Des **professionnels** engagés dans la qualité des services proposés ;
- Des **publics** informés, pris en compte et associés.

Les plans d'action annuels sont donc au service de ces ambitions.

## LA DYNAMIQUE 2024 EN SYNTHÈSE

### Quelques évolutions à noter en matière d'évolution des services offerts aux familles



- **48** places de crèches nouvelles décidées et **46** nouvelles places ouvertes

- **25** places supprimées

- **3** nouvelles MAM (maisons d'assistants maternels) pour **29** places

- Une **nouvelle labellisation "Avip"** (à vocation d'insertion professionnelle) : désormais **5 crèches Avip et 19 places**



- Légère hausse du nombre d'accueils de loisirs sans hébergement (Alsh) passant de **192** (en 2023) à **194 structures** (en 2024) au total réparties sur le département



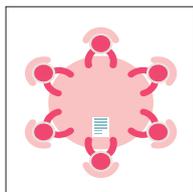
- 3,2 postes supplémentaires consacrés à l'**accompagnement des jeunes** : évolution de 12,80 postes en 2023 à 16 postes en 2024

- Un territoire désormais intégralement ouvert en Réseau d'écoute et d'accompagnement des parents "**Parents71**"

- 3 nouveaux **Lieux d'accueil parents enfants (Laep)** ouverts en début d'année 2025, portant le nombre de Laep à 18 au total à l'échelle du département



## Une bonne mobilisation partenariale



**7** commissions stratégiques  
**1** comité plénier

**50** personnes mobilisées dans les 5 groupes de travail  
**10** réunions de travail  
**2** journées de travail en format "séminaire"

**1** journée départementale avec 100 personnes  
**1** formation de 2 jours avec 15 professionnels

## Et une nouveauté nationale importante en 2024 : le futur Service public petite enfance (Sppe)

Ce futur Sppe vise à "garantir l'accueil de chaque jeune enfant", avec une offre d'accueil disponible, adaptée aux besoins diversifiés de tous les enfants, accessible et de qualité sur 4 axes :

Concrètement, il repose sur **4 axes** :

- Lever tous les freins au développement de l'offre d'accueil ;
- Replacer le respect des besoins des jeunes enfants au cœur des objectifs, pratiques et contrôles de l'accueil du jeune enfant ;
- Attirer de nouveaux professionnels vers les métiers de la petite enfance ;
- Aller vers chaque parent et chaque enfant pour les accompagner vers un accueil réellement universel.

Il est adossé à une gouvernance renouvelée et à de nouveaux leviers financiers.

## FOCUS

### sur une réalisation emblématique du Sdsf en 2024, dans la continuité du schéma précédent : l'action sur les démarches qualité en structures petite enfance

Cette action a permis de déployer différentes actions visant à inviter les structures à déployer des démarches qualité, à travers différents leviers ou outils complémentaires :

- L'élaboration d'une fiche méthodologique **pour définir et préciser ce qu'est une démarche qualité** ;
- L'élaboration d'une boîte à outils complète pour permettre aux structures de **comprendre et s'approprier ces démarches** ;
- L'élaboration d'un prototype de jeu pour **sensibiliser** de façon ludique ;
- L'organisation d'une journée départementale avec la thématique de la qualité d'accueil du jeune enfant comme thématique centrale, avec notamment une conférence sur le sujet et un test du jeu pour **communiquer et accompagner** ;
- L'organisation d'une formation test sur la qualité à destination de 15 directrices de crèche des secteurs public et privé pour **se former au sujet**.



boîte de jeu



plateau de jeu

# SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DES SERVICES AUX FAMILLES 2024-2026 : LE BILAN 2024

## AMBITION 1

axe "décideurs"

**Action 1-2024 :** Travailler en mode "task force" en matière de petite enfance

les pilotes



**Pourquoi cette action avait été envisagée ?**

Pour se mobiliser collectivement pour à la fois maintenir et développer l'offre, en lien avec le Service public de la petite enfance (Sppe).

**Quelles actions ont été entreprises ?**

- Un échange des 1ères réflexions ;
- Le partage des connaissances sur le sujet ;
- Une fiche méthodologique de Task force autour de l'enjeu : développer des solutions d'accueil du jeune enfant en entreprise ou groupement inter-entreprise.

## AMBITION 2

axe "professionnels"

**Action 2-2024 :** Mettre en place de nouvelles façons de travailler pour développer la qualité (démarches qualité, actions de formation continue), en matière de petite enfance

les pilotes



**Pourquoi cette action avait été envisagée ?**

Pour mieux accompagner les professionnels de la petite enfance et améliorer en continu les pratiques professionnelles, en direction des enfants.

**Quelles actions ont été entreprises ?**

- Un kit d'outils pour se lancer dans la démarche qualité composé d'une fiche méthodologique, un modèle de fiche action, un exemple de questionnaire aux familles et d'un jeu collaboratif permettant à l'équipe de la crèche d'explorer l'application des principes de la charte nationale d'accueil du jeune enfant. Ce jeu a été produit à 5 exemplaires sous forme de prototype afin d'être testé lors de la journée départementale des établissements d'accueil du jeune enfant (Eaje) du 5 novembre 2024. Ce dernier a rencontré un franc succès ;
- Une formation-test les 5 et 6 décembre 2024 sur le thème de la démarche qualité en crèche à laquelle 15 professionnels de la petite enfance (2 cadres PMI, 5 professionnels de micro-crèches privées PAJE et 8 de crèches PSU du secteur public) ont participé, avec un retour positif.

## AMBITION 2

axe "professionnels"

**Action 3-2024 :** Créer davantage de passerelles entre acteurs et dispositifs : écoles - accueils de loisirs

les pilotes



**Pourquoi cette action avait été envisagée ?**

Pour renforcer la continuité éducative entre les différents temps de vie de l'enfant (périscolaire, temps méridien, école, accueil de loisirs,...).

**Quelles actions ont été entreprises ?**

- Partage d'éléments de diagnostics réalisés par les différents participants au groupe de travail dont les diagnostics Ctg (Convention territoriale globale) pilotés par la Caf, l'observatoire des accueils de loisirs mené par les Francas et l'enquête conduite par la Sdjes (service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports) avec le concours des Francas et de l'IFAC autour de la continuité éducative ;
- Conception sur le territoire du Grand Chalon d'un projet de formation en direction des Aesh (accompagnants d'élèves en situation de handicap) au métier du certificat professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (Cpjeps) afin de contribuer à disposer d'un vivier d'animateurs en accueil de loisirs. Malheureusement, faute d'inscrits, la formation programmée à partir d'octobre 2024 a été annulée ;
- Participation au Comité de pilotage du Territoire éducatif rural (Ter) de Pierre de Bresse pour affiner la phase de diagnostic. Premiers résultats : Il semble pertinent de reprendre les résultats de l'enquête Sdjes autour de la continuité éducative réalisée entre octobre 2023 et mars 2024 afin de diffuser les bonnes pratiques.

## AMBITION 3

axe "publics"

**Action 4-2024 :** Imaginer des dispositifs de soutien à la parentalité en direction des enfants de plus de 6 ans (en lien avec les publics et notamment l'Université populaire des parents)

les pilotes



**Pourquoi cette action avait été envisagée ?**

Pour mieux répondre aux besoins des enfants de plus de 6 ans et leurs parents, en les intégrant à la conception du service.

**Quelles actions ont été entreprises ?**

- Le groupe de travail a rédigé un cahier des charges d'une formation/action dont l'objet est le suivant : "Comment la posture professionnelle peut favoriser la participation des parents au sein des structures d'accueil des enfants de plus de 6 ans ?" En effet, à la suite des échanges lors du 1er groupe de travail, il a semblé nécessaire de recentrer les attendus du groupe en ciblant 2 axes :
  - Suivre les projets en cours (Gueugnon et Blanzay)
  - Engager une formation/action sur la posture professionnelle favorisant la participation des parents.

## AMBITIONS 1-2-3

axe "décideurs", "professionnels" et "public"

**Action 5-2024 :** Définir une stratégie de couverture du territoire en matière de soutien à la parentalité, en renforçant les liens entre les dispositifs et en faisant une place aux parents

les pilotes



**Pourquoi cette action avait été envisagée ?**

Pour mieux couvrir le territoire en terme de services de soutien à la parentalité en associant les publics.

**Quelles actions ont été entreprises ?**

- Présentation des dispositifs de soutien à la parentalité : plus-values de l'existant, limites et besoins ;
- Présentation du travail de benchmarking ;
- Confrontation des réflexions, dégagement d'axes de travail et priorisation pour concrétisation courant 2025 ;
- Couverture de l'ensemble du territoire du réseau Réaap (Réseau d'écoute d'appui et d'accompagnement des parents) ;
- Renforcement des liens entre dispositifs.

# LE PLAN D' ACTIONS 2025

Notre plan d'actions pour 2025 est structuré en 2 axes : un axe "concrétiser" (pour terminer, les actions engagées en 2024), un volet "réfléchir/impulser" (pour initier de nouvelles actions).

Il conserve, voire renforce, les principaux "codes" du précédent plan d'actions :

- Du pragmatisme : avec un volume d'actions nouvelles encore plus resserré (3 au lieu de 5) et un aspect concret et opérationnel encore plus marqué ;

## RAPPEL DE NOS 3 AMBITIONS

**1**  
DES DÉCIDEURS MOBILISÉS SUR LE SUJET, AU SERVICE D'UNE COUVERTURE ÉQUILBRÉE ET HARMONIEUSE DU TERRITOIRE

**2**  
DES PROFESSIONNELS ENGAGÉS AUTOUR DES SERVICES DE QUALITÉ

**3**  
DES PUBLICS INFORMÉS, PRIS EN COMPTE ET ASSOCIÉS

### AMBITION 1

axe "décideurs"

|   |  |  |
|---|--|--|
| <p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);"><b>CONCRETISER</b></p> | <p><b>Action 1-2024 : Travailler en mode "task force" avec l'ensemble des partenaires autour de la petite enfance pour mobiliser nos partenaires</b></p> <p><b>Comment ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• En finalisant la fiche méthodologique du fonctionnement de la task force en cas de risque de fermeture ou dans les zones à renforcer</li> <li>• En expérimentant concrètement la "task force" sur un ou plusieurs territoires : un territoire à risque de fermeture ou rencontrant des difficultés / un territoire moins couvert / sur un territoire ou déployer un projet par une (des) entreprise(s)</li> <li>• En constituant une banque de données partenariale à destination des autorités organisatrices en matière de petite enfance</li> </ul> | <p><b>Action 2-2024 : Mettre en place de nouvelles façons de travailler pour développer la qualité en crèche</b></p> <p><b>Comment ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• En généralisant la formation sur la démarche qualité à tous les responsables de crèches du département</li> <li>• En diffusant le kit méthodologique (dont le jeu) sur le déploiement des démarches qualité et en accompagnant sa diffusion</li> <li>• En approfondissant le sujet des labellisations éventuelles</li> <li>• En réfléchissant aux façons d'étendre le sujet à l'accueil individuel</li> </ul>  |
| <p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);"><b>IMPULSER</b></p>    | <p><b>PETITE ENFANCE</b></p> <p><b>Action 1-2025 : Explorer et réinventer le modèle des crèches familiales ou imaginer de nouveaux modèles "hybrides"</b></p> <p><b>Comment ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• En organisant un hackathon</li> </ul> <p><b>Pilotes</b></p>    | <p><b>PETITE ENFANCE/ENFANCE/ JEUNESSE</b></p> <p><b>Action 2-2025 : Recenser et diffuser des pratiques, initiatives et actions inspirantes autour de la qualité, sur différents sujets (par exemple : modalités d'organisation, modalités pédagogiques, offres en matière d'accueil inclusif ou spécifique, mobilisation sur les sujets de transition écologique)</b></p> <p><b>Comment ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• En organisant un programme de "cristaux" thématiques</li> <li>• En valorisant et diffusant ensuite les initiatives repérées</li> </ul> <p><b>Pilotes</b></p>  |

- De la transversalité : avec un caractère transverse affirmé et un pilotage inter-institutionnel conservé ;
- De l'utilité au service des ambitions : avec le maintien du choix d'actions au service évident des 3 ambitions du schéma (une action par ambition), et d'une couverture harmonieuse des 3 ambitions et des différentes thématiques ;
- Un axe "innovation" plus marqué, dans le choix des méthodes proposées et un aspect transition écologique plus intégré.

## AMBITION 2

axe "professionnels"

## AMBITION 3

axe "publics"

|   |  |   |
|---|--|---|
| <p><b>Action 3 -2024 : Créer davantage de passerelles entre acteurs et dispositifs (écoles et accueils de loisirs)</b></p> <p><b>Comment ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• En intégrant dans le programme de "crées" prévu en 2025 (en lien avec les actions nouvelles) une créée visant à valoriser les expériences probantes en matière de continuité éducative auprès des partenaires concernés sur des territoires ciblés, dans l'objectif de faire essaimer les bonnes pratiques</li> </ul> | <p><b>Action 4-2024 : Imaginer des dispositifs de soutien à la parentalité en direction des enfants de plus de 6 ans</b></p> <p><b>Comment ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• En organisant concrètement la formation-action sur la posture professionnelle favorisant la participation des parents</li> <li>• En élaborant et diffusant, en l'accompagnant, une charte cadre sur l'implication des parents dès la conception d'un projet</li> </ul>   | <p><b>Action 5-2024 : Définir une stratégie de couverture du territoire en matière de soutien à la parentalité en renforçant les liens entre les dispositifs et en faisant une place aux parents)</b></p> <p><b>Comment ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• En organisant un forum parentalité à destination des professionnels et des familles</li> <li>• En diffusant aux professionnels et en accompagnant la diffusion d'outils : guide numérique et méthodologique sur les dispositifs de soutien à la parentalité</li> </ul> |
|   | <p><b>PARENTALITE</b></p> <p><b>Action 3-2025 : Repositionner les Promeneurs du net "parentalité" au cœur du parcours des parents, dans l'objectif de garantir un interlocuteur unique à tous les parents sur la question de la parentalité</b></p> <p><b>Comment ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• En développant des espaces de ressources et d'orientation fiables</li> </ul> <p><b>Pilotes</b></p> <div style="display: flex; align-items: center;">   </div> <p style="font-size: small; margin-left: 100px;">UNIS POUR LES FAMILLES</p> |   |

## Contact

### **Fayçal MOUMJID**

Attaché de direction action sociale - Référent Sdsf  
Caisse d'allocations familiales de Saône-et-Loire  
177 rue de Paris - 71024 Mâcon cedex 9  
tél : 06 28 56 10 32  
mail : faycal.moumjid@caf71.caf.fr